

# Vittel TRIATHLON

Rue de la Roseraie

88800 VITTEL

contact@vitteltriathlon.com

<http://www.vitteltriathlon.com>

Réglementation sportive et organisationnelle – CTC / Vittel Triathlon 1/5

## REGLEMENTATION SPORTIVE ET ORGANISATIONNELLE

### Cross Triathlon de Contrexeville 2017

#### Objet

Le CTC / Cross Triathlon Contrexeville est une manifestation sportive organisée par le club Vittel Triathlon (<http://www.vitteltriathlon.com>). Il compte quatre courses réparties sur la journée du

Dimanche 27 Août 2017.

Dans le cadre de l'organisation de cette manifestation, un dossier a été déposé à la préfecture des Vosges. D'autre part, le CTC / Cross Triathlon Contrexeville a fait l'objet d'arrêtés municipaux dans la ville de Contrexeville.

Ces arrêtés seront affichés et consultables le jour de la manifestation sur le lieu de l'événement.

Ce document précise la réglementation sportive et organisationnelle de cette manifestation qui est implicitement acceptée par tous les athlètes participants, bénévoles et public présents.

#### Conditions d'inscription

Les inscriptions en ligne sont ouvertes jusqu'au 25/08/2017 22h sur le site :

<http://www.chronopro.net/events/cross-triathlon-de-contrexeville>.

Les inscriptions, avant le jour J, se font uniquement en ligne par Internet.

Il n'y aura pas d'inscriptions sur place.

Tout bulletin transmis par courrier postal ou fourni de toute autre manière avant le jour J sera ignoré et considéré comme invalide.

Les participants doivent obligatoirement fournir à l'organisateur un certificat médical valide (document électronique "glissé" lors de l'inscription en ligne ou, le cas échéant, fourni en main propre lors du retrait de dossard). Un certificat médical valide se définit comme suit : certificat médical datant de moins d'un an (le jour de la manifestation), certifiant l'aptitude du participant à la pratique du "Triathlon en compétition".

Les mentions "Triathlon en compétition" sont requises et obligatoires sous peine de refus, par l'organisation, du document fourni ; impliquant l'interdiction pour ce participant à prendre le départ de la course sans remboursement ni aucune autre contrepartie.

Dans le cadre de la lutte contre les faux certificats médicaux, l'organisateur se réserve le droit de vérifier l'authenticité des documents fournis en cas de suspicion de fraude.

Réglementation sportive et organisationnelle – CTC / Vittel Triathlon 2/5

Pour participer aux courses, il est obligatoire de souscrire à une assurance sportive individuelle, à savoir :

- Les participants détenteurs d'une "Licence FFTRi Compétition" sont couverts par cette licence. Il est indispensable de pouvoir la présenter (formats papier ou électronique acceptés) à

l'organisateur en cas de contrôle, le jour J.

- Les participants non-licenciés "FFTRi Compétition" (aucune licence ou licence "Licence FFTRi Loisirs" par ex.) doivent obligatoirement souscrire à une assurance le jour J, via un Pass Compétition journée. Dans le cas contraire, le participant ne pourra pas accéder à la course. La souscription du Pass Compétition journée implique des frais supplémentaires par rapport au coût d'inscription, ils sont détaillés dans le tableau ci-dessous. Les Pass Compétition journée peuvent être souscrits lors de l'inscription en ligne sur Internet. Les documents sont téléchargeables sur le site de la manifestation : <http://www.vitteltriathlon.com>.

Les participants mineurs doivent obligatoirement être en possession d'une autorisation parentale dûment signée.

Dans le cas contraire, le participant mineur ne pourra pas accéder à la course.

#### Conditions d'accessibilité

Les conditions d'âges minimum/maximum en fonction des formats de courses et les tarifs sont les suivants :

Course 6-9 ans : triathlètes nés entre 2008 et 2011 inclus : 7€.

Course 10-13 ans : triathlètes nés entre 2004 et 2007 inclus : 7€.

Courses XS : triathlètes nés en 2005 et avant : 17€.

Course M : triathlètes nés en 1999 et avant : 27€.

## Retrait des dossards

La fourniture électronique au préalable (inscription en ligne) ou, le cas échéant, au format papier des documents suivants est obligatoire pour le retrait des dossards et pour l'accès aux départs des épreuves.

Licencié FFTRi Compétition

- Licence FFTRi Compétition 2017
- Pièce d'identité (adultes et jeunes)

Non licencié FFTRi Compétition

(aucune licence ou Licence FFTRi Loisirs par ex.)

- Pièce d'identité (adultes et jeunes)
- Certificat médical attestant de l'aptitude à la pratique de "Triathlon de Compétition" datant de moins de 6 mois (si non fournit lors de l'inscription en ligne ou non validé par l'organisateur)
- Pièce d'identité (adultes et jeunes)

La présentation des pièces d'identité est requise et obligatoire pour tous les participants (adultes et jeunes). Les pièces d'identité acceptées sont : Carte Nationale d'Identité, Passeport et Livret de Famille (pour les jeunes). La présentation de photocopies sera tolérée.

Réglementation sportive et organisationnelle – CTC / Vittel Triathlon 3/5

## Briefing

Un briefing est organisé quelques minutes avant le départ officiel de chaque épreuve. L'organisateur et l'arbitre principal y donneront des informations importantes pour le bon déroulement des courses. La présence de tous les participants y est obligatoire.

L'organisateur décline toutes responsabilités en cas de non respect des consignes précisées lors du briefing.

L'organisateur décline toutes responsabilités en cas, de pertes, vols et/ou bris de matériel avant, pendant et lors des épreuves.

## Règlement des épreuves

L'inscription aux compétitions vaut acceptation implicite du présent règlement. Les athlètes se doivent donc d'en respecter les termes.

L'inscription aux compétitions vaut acceptation implicite du règlement de la Fédération Française de Triathlon FFTRi (disponible sur <http://www.fftri.com/reglementation-sportive>). Les épreuves sont organisées dans le respect du cahier des charges de la Fédération Française de Triathlon. Il est fortement recommandé aux athlètes d'en prendre connaissance avant le jour J. Les athlètes se doivent donc d'en respecter les termes.

Les triathlètes prenant le départ des épreuves se doivent de respecter le règlement de la manifestation (ce document) et celui de la Fédération Française de Triathlon FFTRi. En cas de non-respect des règles en vigueur, l'organisateur s'accorde le droit d'exclure l'athlète de la compétition sans remboursement ni aucune autre contrepartie.

Rappel de quelques règles de base :

• **Les dossards** devront obligatoirement être portés avec 3 points d'attache avec un porte-ceinture. L'attache du dossard est de la responsabilité du participant, l'organisateur ne fournira pas d'épingles à nourrice le jour J.

NB : En vélo le dossard se porte derrière et en cours à pieds il se porte devant.

• Natation : le port de la combinaison en natation est réglementé (voir le règlement de la FFTRi :

<http://www.fftri.com/reglementation-sportive>). Sur les triathlons S et M, des lignes de départs décalées seront mises en place pour les Femmes, Benjamins et Minimes mais se déroulent en même temps que les hommes. Dans le cas où la température de l'eau, ou tout autre cas de figure, ne permet pas un départ en natation, l'épreuve passerait alors sur un format duathlon (course à pieds / vélo / course à pied).

• Parcours vélo : le port du casque avec jugulaire fermée est obligatoire dès la sortie du parc vélo et sur l'ensemble du parcours. Les épreuves se déroulent sur chemins et sentiers dans les bois. Il est fortement conseillé que les participants reconnaissent les parcours et de ce fait les points qui peuvent poser problèmes (dangers, orientation, croisement, nombre de boucles...).

• Course à pied : le port du casque durant la course à pied est strictement interdit. Il est fortement conseillé que les participants connaissent les parcours et de ce fait les points qui peuvent poser problèmes (dangers, orientation, croisement, nombre de boucles...).

Les athlètes doivent impérativement respecter les bénévoles, sous peine d'exclusion de l'épreuve sans remboursement ni aucune autre contrepartie. Les bénévoles sont présents sur les parcours, afin de faciliter le passage des athlètes et leur indiquer les dangers et les directions à suivre.

Réglementation sportive et organisationnelle – CTC / Vittel Triathlon 4/5

- Arbitrage

L'arbitrage des épreuves est effectué par des arbitres officiels de la Fédération Française de Triathlon. L'organisateur n'est donc aucunement responsable des décisions et pénalités émises par les arbitres. Les décisions et pénalités des arbitres ne sont aucunement contestables. Les participants qui font l'objet d'une pénalité doivent s'y soumettre sans conditions, sous peine d'exclusion de l'épreuve.

Les triathlètes doivent prendre connaissance des conditions de pénalité, en amont des épreuves.

- Sécurité sur les parcours

Afin d'assurer au mieux la sécurité des participants, un certain nombre de mesures ont été prises par l'organisateur :

Les participants seront encadrés sur la natation par des bénévoles en canoé-kayak. Les athlètes en difficultés pourront ainsi être ramenés sur le rivage. Si tel est le cas, les dits athlètes seront éliminés de l'épreuve.

Des bénévoles signaleurs seront présents sur les parcours vélo et course à pied, aux points stratégiques des parcours. Il est fortement conseillé que les participants connaissent les parcours et de ce fait les points qui peuvent poser problèmes (dangers, orientation, croisement, nombre de boucles...).

Les parcours vélo et course à pied sont fléchés.

Un médecin et une équipe de secouristes sont présents sur place le jour de la manifestation.

- Droit à l'image

L'inscription aux épreuves, vaut comme acceptation de cession du droit à l'image. À ce titre, l'organisateur se réserve le droit de disposer des images prises lors de la manifestation, comme bon lui semble.

## Conditions de classement et de récompenses

Le chronométrage des épreuves a été délégué à une société spécialisée. L'organisateur n'est donc pas responsable en cas de problèmes liés au chronométrage et au classement.

Les classements sont validés par les arbitres officiels présents le jour de la manifestation. L'organisateur n'est donc pas responsable en cas de problèmes liés aux erreurs de classement.

Dans le cas où, un athlète ne peut être présent à la remise des récompenses, celle-ci ne pourra être réclamée ultérieurement. L'organisateur pourra alors en disposer comme bon lui semble.

### Conditions de remboursement

Sur demande écrite du concerné, l'organisateur procédera au remboursement des inscriptions (**50%** du montant total sous un délai de 1 mois maximum), uniquement pour des raisons **médicales** et sur présentation d'un **certificat**. Pas de remboursement le jour même. Tout autre motif de désistement ne sera pas valable et de ce fait n'entraînera pas le remboursement de l'inscription.

Seule une raison médicale motivée et certifiée peut donner lieu à une procédure de remboursement des frais d'inscriptions. Sont, de ce fait, exclus toutes autres raisons comme par exemple : exclusion du participant par l'organisation, participant non-partant, mauvais temps, annulation de la manifestation pour des raisons de sécurité ou de force majeure, modification des formats d'épreuves pour des raisons de sécurité ou de force majeure...

Cette liste n'est pas exhaustive.

Réglementation sportive et organisationnelle – CTC / Vittel Triathlon 5/5

### Récompenses

Les 3 premiers athlètes seront honorés sur les podium pour toutes les courses.

Ils auront une coupe jusqu'en Benjamin, puis seuls les premiers recevront une récompense.

#### Course 6-9ans

Mini Poussins Filles & Garçons : 1<sup>er</sup>/2<sup>e</sup>/3<sup>e</sup>

Poussins Filles & Garçons : 1<sup>er</sup>/2<sup>nd</sup>/3<sup>e</sup>

#### Course 10-13 ans

Pupilles Filles & Garçons : 1<sup>er</sup>/2<sup>e</sup>/3<sup>e</sup>

Benjamins Filles & Garçons : 1<sup>er</sup>/2<sup>e</sup>/3<sup>e</sup>

#### Course XS

Minimes Filles & Garçons : 1<sup>er</sup>

Cadets Filles & Garçons : 1<sup>er</sup>

Juniors Filles & Garçons : 1<sup>er</sup>

Séniors Filles & Garçons : 1<sup>er</sup>

Masters Filles & Garçons : 1<sup>er</sup>

#### Course M

Cadets Filles & Garçons : 1<sup>er</sup>

Juniors Filles & Garçons : 1<sup>er</sup>  
Séniors Filles & Garçons : 1<sup>er</sup>  
Masters Filles & Garçons : 1<sup>er</sup>  
Relais Filles : 1<sup>er</sup>  
Relais Garçons : 1<sup>er</sup>  
Relais Mixtes : 1<sup>er</sup>